Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 75 (1966)

Heft: 2

Rubrik: Les sections au téléobjectif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les sections au téléobjectif

A M. Joseph Suter pour ses 80 ans

M. Joseph Suter assume la fonction de secrétaire permanent de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse depuis plus de 17 ans. Inlassable, toujours sur la brèche, disponible chaque fois que l'on fait appel à lui, prêt — il l'a prouvé encore l'an dernier, lors de l'introduction des cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge à Fribourg — à élargir s'il le faut le champ de ses activités, il n'abandonnera son poste que lorsque sa succession sera assurée. La Croix-Rouge suisse lui en est reconnaissante.

A l'occasion de son 80° anniversaire, M^{lle} Madeleine Butignot, rédactrice à « La Liberté » à Fribourg, une fidèle collaboratrice elle aussi de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse lui a rendu l'hommage suivant dont nous sommes heureux de pouvoir donner connaissance à nos lecteurs, en transmettant à notre tour nos vœux les meilleurs à ce fidèle ami de la Croix-Rouge suisse.

La rédaction

A l'heure où ces lignes étaient déjà composées, nous parvenait la triste nouvelle du décès de Madame Mélanie Suter, la compagne de tant d'années de notre fidèle collaborateur auquel nous adressons ici, au nom de tous les amis qu'il compte à la Croix-Rouge suisse, nos plus vives condoléances pour la perte douloureuse qu'il vient de subir.

Cher Monsieur Suter,

Vous venez d'avoir 80 ans. Les avez-vous entendus déjà, cette annonce de votre anniversaire, ce rappel d'un nombre d'années qui ne marquent, en vérité, que sur le papier!

L'avez-vous entendue depuis quelque temps, cette date du 23 décembre bourdonner autour de vous! Pour la fêter, vous vous êtes retrouvé dans un cadre que vous aimez, avec, autour de vous, des personnes qui entre toutes vous sont proches: vos collaborateurs des Samaritains et de la Croix-Rouge.

Vous étiez-là avec M^{me} Suter, dans le local des Samaritains, assis entre deux médecins: l'actuel président de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge suisse, le Docteur Charles Favre, et l'ancien, le Docteur Jean Thurler. Vos hôtes étaient M^{lle} Jeannette Rotzetter, présidente de la section de Fribourg des Samaritains, et M. Henri Jan, président cantonal des Samaritains et vice-président de la Croix-Rouge fribourgeoise. Il y avait encore, avec les comités Croix-Rouge et Samaritains, M. Ernest de Buman, administrateur de l'Hôpital cantonal, où se trouve le centre de transfusion sanguine, Mme Pierre Barras, la responsable du vestiaire de la Croix-Rouge. Ceux-ci vous on dit leurs vœux; ceux du président du gouvernement vous ont été transmis. Ils ont évoqué des souvenirs déjà lointains, des figures disparues de ce milieu Croix-Rouge-Samaritains, ce milieu qui est devenu le vôtre: celui de l'aide à autrui. Et vous savez s'il vous a mené loin.

Ils ont parlé tous de votre travail précis, consciencieux, de votre exactitude en tout, qui vous fait classer méticuleusement chaque chose, qui ordonne et prévoit. Cette ponctualité vous permet d'accomplir depuis 17 ans le très grand travail qu'exigent vos fonctions de secrétaire permanent de la Croix-Rouge fribourgeoise. C'est de la même manière que vous avez été moniteur samaritain et que vous donniez des cours un peu partout dans le canton depuis 1928 et surtout lorsque la guerre a éclaté. Ce travail samaritain, vous le faisiez à côté de votre tra-

vail professionnel à la Poste de Fribourg dont vous étiez le directeur, et alors que vous aviez une famille de sept enfants à élever.

Mais ce dont on a surtout parlé en ce soir qui déjà plongeait dans l'atmosphère de Noël, c'est de votre cœur, de votre bonté, de la générosité avec laquelle vous accomplissez votre tâche d'entraide. On peut faire du bon travail administratif: il ne sera jamais complet dans certains domaines si le cœur ne s'y mêle pas. C'est là que vous vous montrez tel que vous êtes sans que jamais peut-être vous ne vous en soyez douté. Mais autour de vous, nous le savons. Car nous avons été tous avec vous dans la petite 2 CV qui est au service de la Croix-Rouge. Nous avons été avec vous pour des enquêtes dans des familles où il n'y avait pas assez de lits pour tous, ou qui venaient d'être victimes d'un incendie et n'avaient plus ni vêtements, ni linge, ni meubles; dans des familles chargées d'enfants, afin de leur trouver des parrains. Ce qu'on voyait quelquefois, vous ne l'avez pas oublié, ni nous non plus. Ces pauvres maisons où parfois il n'y avait même pas une tasse pour chacun. Ces enfants qui dormaient tête-bêche, trois ou quatre dans un lit. Ces adolescents qui préféraient coucher à l'étable parce que là au moins ils avaient chaud. On passait par de mauvais chemins. Il fallait souvent abandonner l'auto, grimper un sentier raide, couper à travers champs. On rentrait crotté, mouillé, fatigué, mais partout vous aviez laissé de votre cœur, allumé l'espérance: les difficultés de ces gens leur semblaient dès lors moins lourdes, la Croix-Rouge allait les aider par votre intermédiaire.

Et les convois du Secours aux enfants! On vous les amenait, chétifs et pâles, harassés d'un long voyage, sortant de la guerre. Vous aviez leurs dossiers en main et vous saviez quelles misères pesaient sur eux. De combien de centaines d'enfants vous êtes-vous occupé, et à combien de nationalités appartenaient-ils?

Le 11 décembre 1964, une équipe mobile du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse procédait au 100 000° prélèvement de l'année. L'événement se déroulait dans le village fribourgeois d'Heitenried. Malgré le temps inclément, malgré l'heure tardive, conduisant sa 2 CV dans le brouillard, M. Joseph Suter avait tenu à être présent. Nous le voyons ici félicitant la 100 000° donneuse de sang de l'année! Photo E. Düblin



En répondant à ceux qui vous fêtaient et refusant de croire au bien que l'on disait de vous, vous avez dit: « Ce que j'ai fait à la Croix-Rouge?... Eh! bien, j'ai fait ce que j'ai pu... » employant là les mots qui donnent la plénitude de la chose: ce que j'ai pu, c'est-à-dire le maximum que j'ai pu donner, toute ma mesure, Dieu ne m'en demandera pas davantage. En vérité, que vouliez-vous faire de plus?

A travers vos paroles, nous avons vu passer quatre-vingts ans d'honnêteté, de loyauté, de fidélité au devoir: une voie droite pas toujours facile, mais que vous pouvez regarder avec fierté et qui est la

vôtre. Là aussi, de toute votre vie, que voudriez-vous avoir fait de plus?

Ceci n'est qu'une esquisse de ce que vous avez fait, de ce que vous êtes, comme n'a été qu'une très modeste marque de reconnaissance le panier duquel émergeaient des cols de bouteilles que les Samaritains et la Croix-Rouge vous ont remis.

Ce que nous souhaitons, cher Monsieur Suter, c'est que cette 80° année qui sonne marque une nouvelle étape de votre vie, une étape faite de tranquille bonheur, de sérénité, de santé, avec, autour de vous, plus que jamais, l'affection et la reconnaissance de votre famille, de vos collaborateurs et de vos amis.

Madeleine Butignot

Nouvelles des sections

A Genève: le Noël des isolés

Comme chaque année, la section genevoise de la CRS a procédé à l'occasion des dernières fêtes de Noël, à la distribution de 251 paniers de vivres et de friandises destinés à des familles modestes et à des personnes isolées.

A Langenthal: une maison de la Croix-Rouge

La section d'Oberaargau projette installer à Langenthal une maison de la Croix-Rouge qui comporterait, entre autres, un abri, des locaux pour l'entrepôt de matériel sanitaire Croix-Rouge et la Colonne Croix-Rouge, ainsi qu'un centre de transfusion sanguine. Cet immeuble serait érigé en corrélation avec la

Varia

Conférences régionales des Présidents de section

Les Conférences régionales des Présidents de section se dérouleront ce printemps le 17 mars à Zurich, pour la Suisse alémanique, le 19 mars à Lausanne, pour la Suisse romande et le 26 mars à Bellinzone, pour la Suisse italienne.

Séances et assemblées

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui a été convoqué à Berne, le 24 février dernier, en séance extraordinaire, se réunira à nouveau le 28 avril pour sa séance ordinaire de printemps.

*

L'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu les 11 et 12 juin 1966 à Zurich.

construction d'un bâtiment destiné au logement de troupes et à l'organisation de protection civile de la commune de Langenthal. La section participerait pour une somme de Fr. 235 000.— au coût de la construction estimé à Fr. 575 000.— Le solde serait partiellement couvert par une subvention communale de Fr. 40 000.—, par un legs de Fr. 100 000.— et un prêt sans intérêt. Donnant suite à une demande de la section d'Oberaargau, le Comité central a décidé d'assurer le solde du financement de cette réalisation en accordant à cet effet une subvention de Fr. 20 000.— provenant du Fonds de réserve des sections et en prenant une première hypothèque de Fr. 100 000.— sur la future maison de la Croix-Rouge de Langenthal.

Collecte de mai 1965

Le produit brut de la Collecte de mai 1965 s'est élevé à Fr. 1739 311.61 et se répartissait de la manière suivante entre les divers modes de collecte appliqués: Vente d'insignes Fr. 655 725.95 Collecte par listes Fr. 444 961.15 Collecte auprès des entreprises . . . Fr. 388 922.73 Collecte par compte de chèques postaux Fr. 232 648.56 Fr. 17 053.22 La recette nette de Fr. 1 481 045.69 a été attribuée aux organisations centrales et aux sections de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains, à raison de la répartition suivante: Croix-Rouge suisse organisation centrale Fr. 869 363.79

sections							Fr.	199 812.90
Alliance suis								
organisat	organisation			centrale			Fr.	262 909.20
sections	•						Fr.	148 959.80